

## Documents à fournir dans le Dossier Papier

Le dossier pédagogique doit contenir uniquement des photocopies. Les originaux seront à présenter lors de « l'entretien » CampusFrance.  
Tous les documents en arabe doivent être traduits en français par un traducteur agréé par le Consulat Général de France en Tunisie (liste sur notre site).  
Le dossier doit être remis dans une enveloppe A4 sur laquelle vous indiquerez votre identifiant CampusFrance (TN.).  
**ATTENTION :** Tout dossier incomplet ne sera pas accepté.

Documents	Vous passez le Bac cette année	Vous n'avez pas encore validé un BAC+2	Vous avez déjà validé un BAC+2
<b>Attestation d'inscription OU de présence en français pour l'année en cours</b> , si vous poursuivez encore vos études cette année.	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>
<b>Copies des relevés de notes du 1<sup>er</sup>, 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> trimestres de la 2<sup>ème</sup> année secondaire</b> traductions en français + photocopies des originaux en arabe.	<b>X</b>	<b>X</b>	
<b>Copies des relevés de notes du 1<sup>er</sup>, 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> trimestres de la 3<sup>ème</sup> année secondaire</b> traductions en français + photocopies des originaux en arabe.	<b>X</b>	<b>X</b>	
<b>Copies des relevés de notes du 1<sup>er</sup>, 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> trimestres de la 4<sup>ème</sup> année secondaire</b> traductions en français + photocopies des originaux en arabe.	<b>X</b>	<b>X</b>	
<b>Relevé de notes ET Diplôme du Bac</b> traductions en français + photocopies des originaux en arabe.		<b>X</b>	<b>X</b>
<b>Copies de Tous les relevés de notes du supérieur, y compris ceux des années redoublées</b> traductions en français + photocopies des originaux en arabe.		<b>X</b>	<b>X</b>
<b>Copies de Tous les Diplômes obtenus</b> traductions en français + photocopies des originaux en arabe.	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>
<b>*Résultats ou inscription au test de français</b> : Consultez notre site internet pour savoir de quel test vous avez besoin.	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>
<b>Un chèque de 140dt libellé à l'ordre de « l'Institut Français de Tunisie ».</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>

Une <b>photo</b> d'identité + Enveloppe A4	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>
<p>* Le TCF-DAP ou DELF/DALF sont les test requis pour la procédure <b>DAP</b> (1ère année de Licence, architecture de la 1ère à la 5ème année et 1ère année commune aux études de santé PACES). * Vous êtes dispensé du Test de Français : si vous êtes originaire d'un pays où le français est langue officielle/ si vous avez un bac français / si vous avez obtenu une pré-inscription dans un établissement privé ou dans un établissement public par vos propres moyens / si vous partez pour un stage de PFE ou de recherche ou dans le cadre d'un doctorat.</p> <p>* Cahier de travaux format A4 (<b>book</b>) obligatoire pour les études d'architecture (procédure <b>DAP-jaUNE</b>).</p> <p>* Convention de thèse ou de stage (tripartite) signée par toutes les parties et avec les dates exactes de début et de fin de stage pour les doctorants et les stagiaires.</p> <p>* Attestation de bourse avec le montant et les dates exactes à présenter pour les boursiers (exemptés de paiement et éventuellement d'entretien aussi si l'organisme est public).</p>			